

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 17 janvier 2022

**N° CP-2022-1-14-1**

**N° applicatif 2833**

### **14<sup>ème</sup> Commission**

Commission Agglomération de Mulhouse

### **Service instructeur**

### **Service consulté**

## **PROPOSITION D'AVIS DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI) DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Résumé : La collectivité européenne d'Alsace suit l'élaboration et la révision des règlements locaux de publicité sur son territoire, au titre de sa mission de Personne publique associée (PPA) aux documents d'urbanisme.

Mulhouse Alsace Agglomération a finalisé son projet et, conformément à l'article L581-14-1 du code de l'environnement, son projet de RLPI arrêté a été transmis pour avis.

Le rapport a pour objet d'émettre un avis sur le projet de RLPI approuvé de Mulhouse Alsace Agglomération.

Après analyse du projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de Mulhouse Alsace Agglomération, il est proposé d'émettre un avis favorable sans observations au projet de RLPI de Mulhouse Alsace Agglomération, dont les orientations s'inscrivent pour l'ensemble en cohérence avec les enjeux de la Collectivité européenne d'Alsace.

Le projet de RLPI de Mulhouse Alsace Agglomération a été présenté aux membres de la Commission territoriale de l'agglomération de Mulhouse le 10 janvier 2021 et a recueilli un avis favorable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Frédéric Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY